MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

SERVICES PUBLICS+

Indicateurs de performance
Casier judiciaire national
Troisième trimestre 2026

Le Casier judiciaire national vous informe de ses indicateurs de performance, relatifs aux demandes d'extraits de casier judiciaire (bulletins n°3) et aux demandes d'informations par les particuliers, pour le troisième trimestre 2026.

Délais de délivrance des bulletins n°3, demandés par internet et par courrier

- Délai moyen de délivrance des bulletins n°3 aux personnes nées en France demandés par internet : **0,7 minute**
- Délai moyen de délivrance des bulletins n°3 aux personnes nées hors de France demandés par internet : **1,3 jour**
- Délai moyen de délivrance des bulletins n°3 demandés par courrier : **1 jour**

Conformément à l'article R. 82 du code de procédure pénale, les demandes d'extraits de casier judiciaire (bulletins n°3) des personnes nées hors de France doivent être accompagnées d'un justificatif d'identité, elles nécessitent un traitement par un agent du Casier judiciaire national.

Délais moyens de réponse aux demandes d'information des particuliers, par courriel et par courrier et taux de décroché des appels reçus

- Demandes d'information formulées par courriel : **8 jours**
- Demandes d'information formulées par courrier : **8 jours**
- Demandes d'information formulées par téléphone abouties : **97 %**

Demandes de bulletins n°3

- Taux de dématérialisation des demandes de bulletins n°3 : **99,8 %**
- Nombre annuel de demandes de bulletins n°3, du 1er octobre 2025 au 30 septembre 2026 : **5,0 millions**

Taux de retour dématérialisé des bulletins n°3 néants

97,5 %

Pour plus d'information sur Services publics + : www.plus.transformation.gouv.fr
Mise à jour : 20 octobre 2026